

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Vehicles & Industrial Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7A2, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Pièces de rechange	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-151948/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client W8486-151948	Date 2015-07-08
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$HP-371-67585	
File No. - N° de dossier hp371.W8486-151948	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-08-11	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Modérie, Christine	Buyer Id - Id de l'acheteur hp371
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-3970 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 953-2953
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

La modification N° 002 de l'invitation est présenté afin de modifier la demande en raison de changements de politique:

À la Table des matières

Partie 5 :

Supprimer: ATTESTATIONS

Insérer: ATTESTATIONS ET DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Article 5.1 :

Supprimer: Attestations préalables à l'attribution du contrat

Insérer: Attestations exigés avec la soumission

Article 5.2 :

Supprimer: Attestations additionnelles préalables à l'attribution du Contrat.

Insérer: Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

À la Partie 2 - Instructions à l'intention des Soumissionnaires, article 1. Instructions, clauses et conditions uniformisées :

Supprimer: le document 2003 (2014-09-25) Instructions Uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels

Insérer: le document 2003, (2015-07-03) Instructions Uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels

À Partie 6, Clauses du Contrat Subséquent

Article 3.1 – Clauses et Conditions Uniformisées

Supprimer: 2010A (2014-11-27) Conditions générales – biens (complexité moyenne)

Insérer: 2010A (2015-07-03), Conditions générales – beins (complexité moyenne)

Article 8.1, Conformité

Supprimer: dans son intégrité

Insérer: Le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires sont des conditions du contrat. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat. En cas de manquement à toute déclaration de la part de l'entrepreneur ou à fournir les renseignements supplémentaires, ou encore si on constate que les attestations qu'il a fournies avec sa soumission comprennent de fausses déclarations, faites sciemment ou non, le Canada aura le droit de résilier le contrat pour manquement conformément aux dispositions du contrat en la matière.

Article 10, Ordre de priorité des documents

Supprimer: (b) 2010A (2014-11-27) Conditions générales - biens (complexité moyenne)

Insérer: (b) 2010A (2015-07-03) Conditions générales - biens (complexité moyenne)

Toutes les modalités demeurent les mêmes.